

Cigéo: le chantier d'un siècle pour les déchets radioactifs

by La Tribune - mardi, février 05, 2013

<http://correspondances.fr/bure-le-chantier-dun-siecle-pour-les-dechets-radioactifs/>

Contesté avant même son ouverture, le débat public sur le projet d'enfouissement de déchets hautement radioactifs dans le sud de la Meuse débutera au printemps prochain et s'annonce houleux.

Implantée dans le laboratoire de Bure (Meuse), depuis quinze ans, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) a eu tout loisir de présenter le stockage profond de ces déchets comme une réponse sûre et pérenne à la question abyssale des résidus ultimes de l'industrie nucléaire. L'agence estime même avoir démontré la capacité de confinement de la couche d'argile souterraine des alentours de Bure.

Elle s'apprête à présenter aux habitants des campagnes meusienne et haut-marnaise le projet Cigéo (Centre industriel de stockage géologique) qui pourrait pousser dès 2015 sur l'une de ces collines verdoyantes et boisées, aux confins de la Lorraine et de la Champagne-Ardenne.

Depuis l'annonce du projet Cigéo à la fin de 2011, ce petit territoire du sud meusien, pauvre et isolé, se trouve confronté à des chiffres vertigineux. Le chantier, initialement chiffré à 13 milliards d'euros, pourrait selon des estimations officielles se monter à 35 milliards d'euros. Durant plus d'un siècle, des milliers d'ouvriers creuseraient 15.000 mètres de galeries à 500 mètres de profondeur pour y enfouir 80.000 tonnes de déchets ultimes de l'industrie nucléaire française.

Pour l'heure, seule la Finlande s'est engagée dans la voie de l'enfouissement des déchets nucléaires. Les habitants d'Olkiluoto témoignent d'une confiance sans faille en l'opérateur TVO, qui engagera à l'horizon 2020 l'enfouissement de déchets à vie longue à 430 mètres de profondeur dans une épaisseur de granite. Les habitants de la Meuse et de la Haute-Marne sont loin de partager cette sérénité. Au cours des dix dernières années, ils ont d'abord entendu l'Andra marteler la promesse un labo, mais rien d'autre, avant de voir se profiler la poubelle nucléaire que dénonçaient les détracteurs.

Un débat clos avant d'avoir commencé ?

En 2006, un premier débat public sur l'enfouissement des déchets avait exprimé une claire opposition, avant qu'à la veille des vacances parlementaires une loi votée par 19 députés seulement n'entérine le principe du stockage souterrain. Prévu sur une durée de quatre mois à compter de mars prochain, le débat sur Cigéo doit permettre aux habitants de la Meuse, de la Haute-Marne et des grandes villes limitrophes de s'informer et de s'exprimer librement.

Cet ancien fonctionnaire de la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) préside la commission particulière du débat public (CPDP).

Présentée comme l'unique option possible pour décharger les générations futures du fardeau des déchets nucléaires, la création d'une décharge souterraine dans la Meuse paraît de plus en plus inéluctable. Venus au début des années 2000 investiguer la capacité de confinement de la couche d'argilite callovo-oxfordienne constituée voici 150 millions d'années, les chercheurs de l'Andra ont conclu cinq ans plus

tard à la faisabilité et à la sûreté de l'enfouissement.

En 2009, l'agence a déterminé une zone d'intérêt pour une recherche approfondie (Zira) d'une trentaine de kilomètres carrés entre les villages de Bure, Ribeaucourt et Bonnet. Dès janvier 2012, elle a attribué au groupement Gaiya, constitué de Technip et d'Ingérop, les premiers contrats de maîtrise d'oeuvre du projet Cigéo pour un montant de 61 millions d'euros sur six ans.

Bien avancées, les esquisses des deux bureaux d'études prévoient d'enfouir quelque 60.000 colis de déchets à haute activité-vie longue (HA-VL), issus du cœur des réacteurs nucléaires, et des déchets à moyenne activité-vie longue (MA-VL) qui se sont trouvés en contact avec le cœur du réacteur.

Pressée par ses clients producteurs de déchets - EDF, le CEA et Areva - l'Andra compte déposer sa demande d'autorisation en 2015 et prévoit pour 2018 l'adoption d'une loi qui fixerait les conditions de réversibilité du stockage. Le chantier de creusement débiterait un an plus tard pour réception des premiers colis radioactifs en 2025. S'ouvrirait alors un siècle d'exploitation durant lequel l'Andra s'engagerait simultanément dans le creusement des galeries et dans les travaux de conditionnement, de manutention et d'enfouissement des colis radioactifs. Durant cette phase dite réversible, les déchets pourraient en théorie être récupérés si une autre solution voyait le jour. La notion de réversibilité doit rester réaliste sur le plan industriel. Plus les travaux d'enfouissement avanceront, plus il sera difficile de récupérer les colis.

Une manne financée par EDF, le CEA et Areva

Pour l'heure, le projet reste pourtant bien flou. A la veille du débat public, l'Andra se refuse toujours à dévoiler la localisation précise de son futur centre d'enfouissement. Priés d'exprimer leur avis, les habitants de la Meuse et de la Haute-Marne n'ont pas connaissance du mode de transport choisi pour acheminer les déchets - en train ou en camions - depuis leur site d'entreposage actuel à La Hague (Manche), Marcoule (Gard) et Cadarache (Bouches-du-Rhône).

La préfecture de la Meuse rendra prochainement public un schéma inter départemental de projet pour préfigurer les répercussions de Cigéo sur le logement, les infrastructures et les écoles. Ce territoire rural qui a aujourd'hui une densité de huit habitants au kilomètre carré verrait arriver jusqu'à 2.000 travailleurs durant un siècle de chantier, puis un millier d'emplois pérennes.

La perspective a de quoi séduire des départements fortement touchés par le chômage et déjà tributaires de l'économie nucléaire. Car la Meuse et la Haute-Marne bénéficient, depuis l'implantation du laboratoire de Bure, de fonds d'accompagnement passés au cours de la dernière décennie de 10 millions à 20 millions, puis à 30 millions d'euros par département et par an. Financée par les producteurs de déchets, la manne du groupement d'intérêt public a permis de rénover les routes et les collèges et de multiplier les petits équipements communaux - et, de l'aveu même de certains élus, d'acheter les consciences.

Toujours exsangues, la Meuse et la Haute-Marne se sont disputé âprement l'an dernier les retombées fiscales d'un éventuel enfouissement. L'accord acté en février 2012 par Eric Besson, alors ministre de l'Industrie, a entériné un partage à 60% - 40% en faveur de la Meuse et la création d'une zone interdépartementale. Pour rassurer la Haute-Marne, l'Andra a validé le principe d'une descenderie de 5 kilomètres en pente douce qui relierait le site de stockage meusien à des installations de surface haut-

marnaises.

Selon le scénario de l'Andra, le centre de stockage se remplirait progressivement jusqu'à sa fermeture en 2130 au terme d'une loi autorisant le scellement irréversible. Les conditionnements en verre, les conteneurs en acier et les sarcophages en béton confinaient la radioactivité des déchets durant plusieurs siècles avant que la roche ne prenne le relais. L'épaisseur de la couche freinerait alors la migration des radionucléides durant une centaine de millénaires, ne laissant s'échapper en bout de course que de rares éléments sans impact sur l'environnement.

Les craintes d'aujourd'hui ne vont pas jusqu'à cet horizon inconcevable, mais se cristallisent autour des prochaines décennies. Organisée en septembre dernier à l'initiative du Comité local d'information et de suivi (Clis), une première réunion publique a mis en exergue des risques qui débuteraient dès l'arrivée du premier colis. S'appuyant sur la documentation de l'Andra, le chercheur indépendant Bertrand Thuillier a pointé des risques de combustion et d'explosion liés aux gaz bitumineux et à l'hydrogène émis par les colis.

L'hypothèse, émise par les chercheurs de l'Andra elle-même en 2005, était passée inaperçue. Ni les élus, ni les riverains n'avaient été alertés et l'information est apparue comme une découverte explosive. Le directeur de la maîtrise des risques à l'Andra n'a pu garantir le risque zéro. Chaque fois qu'une nouvelle interrogation surgit, l'Andra répond qu'elle n'a pas encore la réponse, mais qu'elle la trouvera à l'avenir. Maître d'ouvrage à la fois de la recherche et du projet industriel, elle répond à la commande de financeurs pressés d'aboutir.

Les décennies écoulées témoignent d'une recherche écourtée par un timing législatif serré. Ainsi, en 1991, la loi Bataille prévoyait la création de plusieurs laboratoires pour comparer les capacités respectives de l'argile dans la Meuse ou dans le Gard et celle du granite, dans la Vienne.

Confrontée à des controverses scientifiques et à de fortes oppositions locales, l'Andra s'est rabattue sur l'argile meusien, ôtant au laboratoire de Bure tout caractère comparatif. Centrées sur les capacités de confinement du callovo-oxfordien, les recherches ont été freinées en 2002 par un accident mortel qui a bloqué le chantier de creusement durant un an. En 2005, l'Andra est néanmoins parvenue à remettre dans les délais son rapport de synthèse au gouvernement.

La loi de juin 2006 fut précédée d'un débat public sur la gestion des déchets radioactifs. Présidée par George Mercadal, aujourd'hui membre du comité de pilotage du débat national sur la transition énergétique, la concertation a d'abord séduit l'ensemble des participants avant de les décevoir amèrement. Les propositions du président, qui souhaitait organiser un débat national autour d'un film, n'ont pas été retenues. Alors que les débats concluaient à la nécessité de garder accessibles des déchets qui font peur, la loi a retenu exactement le contraire.

Alors que certaines associations envisagent de faire acte de présence au cours des réunions publiques pour dénoncer le projet, d'autres rejettent carrément le débat. D'autant qu'il y aura concomitance avec celui sur la transition énergétique, ce qui attise une nouvelle polémique. Les deux questions n'ont pas grand rapport.

Pourtant, ouvertes par le débat public national, les questions du coût et du financement de la transition énergétique, du mix énergétique prévu en 2025 ou encore des choix en matière d'énergie renouvelables paraissent clairement connectées au projet d'enfouissement. Mi-décembre, 44 associations écologistes et environnementales lorraines ont demandé à la présidence de la République le report du débat sur l'enfouissement des déchets après celui sur la transition énergétique. La requête, que la commission nationale du débat public a jugée bien argumentée, risque d'achopper sur l'échéancier législatif. La loi de 28 juin 2006 ne laisse aujourd'hui plus que cinq ans pour confirmer l'option d'un enfouissement irréversible.

Photos Andra: crédits: Vue aérienne: © 4 vents Puits d'accès du LMHM: © Philippe Demail Galerie de liaison du © Philippe Demail Galerie de liaison du LMHM avec ouverture sur une galerie de secours: © Véronique Paul Camion vibreur pour étude sismique: © Alain Rezzoug Forage autour du LMHM: © Véronique Paul et E. Poirot Expérimentation au LMHM: © Véronique Paul